
MAIRIE
DE
LEVAINVILLE
28700

Tél : 02 37 31 42 93
Fax : 02 37 31 17 79
e-mail : mairielevainville@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LEVAINVILLE

Date de convocation

12/09/2022

L'an deux mil vingt-deux

Le vendredi 16 septembre 2022(à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LEVAINVILLE,

Date d'affichage

12/09/2022

légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie sous la présidence de M. DARRIVERE Michel, Maire.

Présents : M. DARRIVERE Michel, Mme TROUFLEAU Martine, M. BARD Antony, MM. BIALIK Dominique, AUDOIN Rémy, DEREU Bernard, Mmes GELEZ Sandrine, DAUBRAS Sandrine.

Nombre de Conseillers

En exercice 11
Présents 08
Votes 10

Absent excusé : Mme FOUSSAT Marie, pouvoir à Mme TROUFLEAU Martine, Mme PLANELLE Jacqueline, pouvoir à M. DARRIVERE Michel

Absents : M MOTTIN Gérard

Secrétaire de séance : Mme TROUFLEAU Martine

OBJET :

Règlement de la sortie de la Commune de Levainville du SIPSTA.

M le Maire expose que le SIPSTA résulte de la fusion de deux syndicats intercommunaux : l'un qui avait vocation de gérer l'appartement et les locaux de la Trésorerie à AUNEAU, Syndicat auquel appartenait la Commune de LEVAINVILLE, l'autre qui gérait la Gendarmerie et les maisons d'habitation des gendarmes à AUNEAU.

Pour ce dernier la Commune n'a jamais adhéré.

Les locaux et l'appartement de la Trésorerie d'AUNEAU ayant été vendus en 2019 l'appartenance de la Commune de LEVAINVILLE au nouveau Syndicat SIPSTA n'a donc plus aucun objet.

Une première proposition a été faite à la Commune de LEVAINVILLE pour solder financièrement son départ. Cette proposition a été refusée. Suite à une réunion du 4 juillet 2022 à la Préfecture d'Eure-et-Loir les parties se sont entendues sur une nouvelle proposition financière.

Après délibération le Conseil municipal accepte cette nouvelle proposition.

Autorise le Maire à notifier aux autorités compétentes cette décision et signer tous les documents nécessaires pour la formaliser.

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

Pour extrait certifié conforme
LE MAIRE

Michel DARRIVERE.



MAIRIE
DE
LEVAINVILLE
28700

Tél : 02 37 31 42 93
Fax : 02 37 31 17 79
e-mail : mairielevainville@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LEVAINVILLE

Date de convocation

12/09/2022

L'an deux mil vingt-deux

Le vendredi 16 septembre 2022(à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LEVAINVILLE,

légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie sous la présidence de M. DARRIVERE Michel, Maire.

Date d'affichage

12/09/2022

Présents : M. DARRIVERE Michel, Mme TROUFLEAU Martine, M. BARD Antony, MM. BIALIK Dominique, , AUDOIN Rémy, DEREU Bernard, Mmes GELEZ Sandrine, DAUBRAS Sandrine.

Nombre de Conseillers

En exercice 11
Présents 08
Votes 10

Absent excusé : Mme FOUSSAT Marie, pouvoir à Mme TROUFLEAU Martine, Mme PLANELLE Jacqueline, pouvoir à M. DARRIVERE Michel

Absents : M MOTTIN Gérard

Secrétaire de séance : Mme TROUFLEAU Martine

OBJET :

Révision des tarifs de location de la salle polyvalente

M le Maire expose que dans le contexte actuel d'augmentation des charges d'énergie et plus largement d'inflation , il devient nécessaire d'ajuster les tarifs de la salle polyvalente qui n'ont pas augmentés depuis 2017.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident la grille tarifaire suivante :

	Habitants Commune	Hors Commune	Entreprises	Associations
Le week end :	300 €	600 €	650 €	450 €
Vaisselle	40 €	40 €	40 €	40 €
Cauton vaisselle	100 €	100 €	100 €	100 €
Cauton location	600 €	600 €	600 €	600 €
Acompte	10% du montant avec un minimum de 30 €			



Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE

Michel DARRIVERE.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LEVAINVILLE

Date de convocation

12 09 2022

L'an deux mil vingt-deux

Le vendredi 16 septembre 2022(à 20 heures 30.

Date d'affichage

12 09 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de LEVAINVILLE.

légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie sous la présidence de M. DARRIVERE Michel, Maire.

Présents : M. DARRIVERE Michel, Mme TROUFLEAU Martine, M. BARD Antony, MM. BIALIK Dominique, AUDOIN Rémy, DEREU Bernard, Mmes GELEZ Sandrine, DAUBRAS Sandrine.

Nombre de Conseillers

En exercice 11
Présents 08
Votes 10

Absent excusé : Mme FOUSSAT Marie, pouvoir à Mme TROUFLEAU Martine, Mme PLANELLE Jacqueline, pouvoir à M. DARRIVERE Michel

Absents : M MOTTIN Gérard

Secrétaire de séance : Mme TROUFLEAU Martine

OBJET :

Modalités d'accès au Système d'Information Géographique *Infogéo 28* développé par ENERGIE Eure-et-Loir.

Mr le Maire expose que ENERGIE Eure-et-Loir a développé un Système d'Information Géographique (SIG) baptisé *Infogéo 28* qui, à partir du fond de plan cadastral, permet d'héberger de nombreuses données (cadastre, documents d'urbanisme, réseaux d'énergies, d'éclairage public, d'eau potable ...).

Ainsi, après recensement et intégration de ces dernières dans la base *Infogéo 28*, une collectivité est en mesure de visualiser géographiquement sur un fond de plan son urbanisme, ses équipements et les réseaux présents sur son territoire. De même, sont possibles la consultation du cadastre, l'impression de cartes ou la réalisation d'analyses thématiques.

En l'état, l'usage d'*Infogéo 28* peut se révéler un outil précieux d'aide à la décision pour notre collectivité, mais aussi un instrument de gestion fort utile pour ses services.

Il est donc donné lecture de la convention à intervenir avec ENERGIE Eure-et-Loir définissant les modalités d'accès à la plateforme *Infogéo 28*.

Ainsi, après avoir délibéré, les membres du *Conseil Municipal* :

- se déclarent favorables à l'accès de la commune de LEVAINVILLE à la plateforme informatique *Infogéo 28*,
- approuvent à cet effet les dispositions de la convention à intervenir avec ENERGIE Eure-et-Loir, lesquelles définissent les modalités d'accès à la plateforme *Infogéo 28*,

- autorisent *M. le Maire* à signer cette convention au nom et pour le compte de la commune de **LEVAINVILLE**.

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Pour extrait certifié conforme
LE MAIRE



Michel DARRIVÈRE.

MAIRIE
DE
LEVAINVILLE
28700

Tél : 02 37 31 42 93

Fax : 02 37 31 17 79

e-mail : mairielevainville@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LEVAINVILLE

Date de convocation

12/09/2022

L'an deux mil vingt-deux

Le vendredi 16 septembre 2022(à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LEVAINVILLE,

légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie sous la présidence de M. DARRIVERE Michel, Maire.

Date d'affichage

12/09/2022

Présents : M. DARRIVERE Michel, Mme TROUFLEAU Martine, M. BARD Antony, MM. BIALIK Dominique, , AUDOIN Rémy, DEREU Bernard, Mmes GELEZ Sandrine, DAUBRAS Sandrine.

Nombre de Conseillers

Absent excusé : Mme FOUSSAT Marie, pouvoir à Mme TROUFLEAU Martine, Mme PLANELLE Jacqueline, pouvoir à M. DARRIVERE Michel

En exercice 11

Présents 08

Absents : M MOTTIN Gérard

Votes 10

Secrétaire de séance : Mme TROUFLEAU Martine

OBJET :

Demande de tarif dérogatoire aux tarifs de location de la salle polyvalente

M le Maire expose le projet d'une administrée qui souhaite organiser pour la fin de l'année un évènement commercial pour promouvoir la production d'artisans locaux.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal proposent exceptionnellement le prix de 300 € au lieu de 650 €. L'organisatrice de l'évènement devra produire la preuve de l'immatriculation au RCS des participants et une assurance qui couvre cet évènement

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE



Michel DARRIVERE.

MAIRIE
DE
LEVAINVILLE
28700

Tél : 02 37 31 42 93

Fax : 02 37 31 17 79

e-mail : mairielevainville@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LEVAINVILLE

Date de convocation

12/09/2022

L'an deux mil vingt-deux

Le vendredi 16 septembre 2022(à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LEVAINVILLE,

légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie sous la présidence de M. DARRIVERE Michel, Maire.

Date d'affichage

12/09/2022

Présents : M. DARRIVERE Michel, Mme TROUFLEAU Martine, M. BARD Antony, MM. BIALIK Dominique, AUDOIN Rémy, DEREU Bernard, Mmes GELEZ Sandrine, DAUBRAS Sandrine.

Nombre de Conseillers

Absent excusé : Mme FOUSSAT Marie, pouvoir à Mme TROUFLEAU Martine, Mme PLANELLE Jacqueline, pouvoir à M. DARRIVERE Michel

En exercice 11

Présents 08

Votes 10

Absents : M MOTTIN Gérard

Secrétaire de séance : Mme TROUFLEAU Martine

OBJET :

Projet d'une antenne relais Haut et Très Haut Débit Mobile.

M le Maire expose que dans le cadre de la mise en œuvre du New Deal Mobile, il a été proposé d'installer une antenne relais afin d'améliorer la couverture réseau mobile sur la Commune.

L'emplacement prévu se situe à proximité du carrefour des 4 Chemins ce qui, compte tenu des projets d'aménagement d'un nouveau cœur de village à cet endroit, risque de compromettre l'aspect des lieux paysagés envisagés. De plus il semble qu'une antenne aussi haute sera peu efficace pour les habitants de Levainville car trop près des habitations pour permettre une diffusion.

Après délibération, le Conseil Municipal refuse catégoriquement l'installation de cette antenne.

Autorise le Maire à notifier aux autorités compétentes son souhait de se retirer du dispositif de couverture ciblée dans le cadre du New Deal Mobile.

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme
LE MAIRE

Publié ou notifié le :



Michel DARRIVERE.

MAIRIE
DE
LEVAINVILLE
28700

Tél : 02 37 31 42 93

Fax : 02 37 31 17 79

e-mail : mairielevainville@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LEVAINVILLE

Date de convocation

12/09/2022

L'an deux mil vingt-deux

Le vendredi 16 septembre 2022(à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LEVAINVILLE,

légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie sous la présidence de M. DARRIVERE Michel, Maire.

Date d'affichage

12/09/2022

Présents : M. DARRIVERE Michel, Mme TROUFLEAU Martine, M. BARD Antony, MM. BIALIK Dominique, AUDOIN Rémy, DEREU Bernard, Mmes GELEZ Sandrine, DAUBRAS Sandrine.

Nombre de Conseillers

Absent excusé : Mme FOUSSAT Marie, pouvoir à Mme TROUFLEAU Martine, Mme PLANELLE Jacqueline, pouvoir à M. DARRIVERE Michel

En exercice 11

Présents 08

Votes 10

Absents : M MOTTIN Gérard

Secrétaire de séance : Mme TROUFLEAU Martine

OBJET :

Proposition de mesures de modération énergétique

M le Maire expose que dans le contexte actuel de crise énergétique, l'Etat demande aux Collectivités de prendre des mesures de modération.

Les échanges qui ont suivis ont permis de faire émerger plusieurs pistes :

- Ne brancher le chauffage de la Mairie qu'en cas de présence : horloges à programmer sur les radiateurs
- Eclairage public : diminuer les tranches horaires d'utilisation : tous les jours de 5h30 à 8h00 et de 17h/17h30 à 22 h00, sauf le samedi à 23h00
- Les décorations de Noël : jusqu'à présent un poteau sur 2 étaient équipés, il est proposer d'en équiper 1 sur 4.

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis faorable à l'unanimité. Une communication sera faite aux administrés pour les inciter également à une modération énergétique.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE



Michel DARRIVERE.

MAIRIE
DE
LEVAINVILLE
28700

Tél : 02 37 31 42 93
Fax : 02 37 31 17 79
e-mail : mairielevainville@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LEVAINVILLE

Date de convocation

12/09/2022

L'an deux mil vingt-deux

Le vendredi 16 septembre 2022(à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LEVAINVILLE,

légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie sous la présidence de M. DARRIVERE Michel, Maire.

Date d'affichage

12/09/2022

Présents : M. DARRIVERE Michel, Mme TROUFLEAU Martine, M. BARD Antony, MM. BIALIK Dominique, AUDOIN Rémy, DEREU Bernard, Mmes GELEZ Sandrine, DAUBRAS Sandrine.

Nombre de Conseillers

Absent excusé : Mme FOUSSAT Marie, pouvoir à Mme TROUFLEAU Martine, Mme PLANELLE Jacqueline, pouvoir à M. DARRIVERE Michel

En exercice 11

Présents 08

Votes 10

Absents : M MOTTIN Gérard

Secrétaire de séance : Mme TROUFLEAU Martine

OBJET :

Avis sur la modification du PLU par la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France.

La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France (CCPEIF) est compétente en matière de PLU. Le PLU de la Commune de Levainville a été approuvé par la CCPEIF en date du 07/07/2021, il s'avère que des modifications légères doivent être apportées.

Ces modifications portent sur :

- Requalification de la zone d'habitat de Monjudé de N en UB
- Redessiner les contours de la ZA pour avoir des limites droites sur une parcelle
- Modifier les caractéristiques en hauteur des bâtiments de la ZA

Après débat, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour que la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France procède à la modification du PLU.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE



Michel DARRIVERE.

MAIRIE
DE
LEVAINVILLE
28700

Tél : 02 37 31 42 93
Fax : 02 37 31 17 79
e-mail : mairielevainville@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LEVAINVILLE

Date de convocation

12/09/2022

L'an deux mil vingt-deux

Le vendredi 16 septembre 2022(à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LEVAINVILLE,

légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie sous la présidence de M. DARRIVERE Michel, Maire.

Date d'affichage

12/09/2022

Présents : M. DARRIVERE Michel, Mme TROUFLEAU Martine, M. BARD Antony, MM. BIALIK Dominique, AUDOIN Rémy, DEREU Bernard, Mmes GELEZ Sandrine, DAUBRAS Sandrine.

Nombre de Conseillers

Absent excusé : Mme FOUSSAT Marie, pouvoir à Mme TROUFLEAU Martine, Mme PLANELLE Jacqueline, pouvoir à M. DARRIVERE Michel

Absents : M MOTTIN Gérard

En exercice 11

Présents 08

Votes 10

Secrétaire de séance : Mme TROUFLEAU Martine

OBJET :

FPIC

Par délibération du Conseil Communautaire des Portes Euréliennes d'Ile de France en date du 15/09/2022, la Communauté de Communes a décidé de prendre en charge la part communale du FPIC de ses Communes membres.

Le Conseil Municipal accepte que la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile De France se substitue à la Commune pour sa part dans le FPIC.

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme
LE MAIRE

Publié ou notifié le :



Michel DARRIVERE.

MAIRIE
DE
LEVAINVILLE
28700

Tél : 02 37 31 42 93
Fax : 02 37 31 17 79
e-mail : mairielevainville@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LEVAINVILLE

Date de convocation

12/09/2022

L'an deux mil vingt-deux

Le vendredi 16 septembre 2022(à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LEVAINVILLE,

légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie sous la présidence de M. DARRIVERE Michel, Maire.

Date d'affichage

12/09/2022

Présents : M. DARRIVERE Michel, Mme TROUFLEAU Martine, M. BARD Antony, MM. BIALIK Dominique, , AUDOIN Rémy, DEREU Bernard, Mmes GELEZ Sandrine, DAUBRAS Sandrine.

Nombre de Conseillers

En exercice 11
Présents 08
Votes 10

Absent excusé : Mme FOUSSAT Marie, pouvoir à Mme TROUFLEAU Martine, Mme PLANELLE Jacqueline, pouvoir à M. DARRIVERE Michel

Absents : M MOTTIN Gérard

Secrétaire de séance : Mme TROUFLEAU Martine

OBJET :

Désignation d'un délégué à la défense.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne Monsieur Gérard MOTTIN délégué à la défense.

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme
LE MAIRE



Michel DARRIVERE.

Publié ou notifié le :